



Site internet : « <https://www.canopee12.fr> »

FaceBook : « <https://www.facebook.com/imod12/> »

Email : « canopee12.asso@gmail.com »

L'association **Canopée 12** travaille depuis plus de 20 ans sur la transition énergétique. Elle n'a pas vocation à soutenir une liste ou une autre aux prochaines élections municipales de 2020.

Cependant elle souhaite être acteur de la transition et propose à tous les candidats qui seront élus, quel que soit leur bord politique, de les accompagner à sa mesure en mettant à disposition ses compétences et expériences en matière écologique.

Dans cette optique, Canopée 12 propose à toutes les listes les axes de travail suivants. Ils sont nécessaires à l'atteinte des objectifs vitaux et collectifs de la transition écologique.

Cette lettre est à l'usage de chaque citoyen Aveyronnais, désirant faire prendre conscience aux élus, à l'occasion des municipales prochaines, de ses attentes en matière de transition énergétique.

L'échelle locale est primordiale pour la transition écologique, sociale et démocratique, et les élections municipales de mars 2020 seront un moment clé pour encourager cette transition partout en France.

C'est pour répondre à cet enjeu qu'a été conçu le Pacte pour la Transition : 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes.

Ces mesures ont été rédigées par 60 organisations, et un comité d'expert(es), à la suite d'une large consultation citoyenne.

L'association Canopée 12 souscrit à ces mesures. Elle demande aux élus de prendre conscience de l'urgence climatique pour le maintien d'une planète vivable et de respecter nos engagements nationaux et régionaux horizon 2050, soit 5 mandats, *échéances très courtes* !

Le mandat qui s'ouvre pour chaque mairie, devra donc être irréprochable sur ces questions, en engageant la commune sur les bons choix.

La commune est-elle prête à :

- **Faire de cette question une priorité** et penser l'ensemble des choix d'investissement et de développement, en conformité avec les objectifs de baisse des consommations énergétiques et du remplacement des énergies fossiles par des renouvelables ?
Consommation d'énergie : moins 30 % en 2030, sont les objectifs nationaux et régionaux
- **S'engager à baisser**, durant le mandat, les **consommations d'énergie** de la **commune** dont elle est maître, et de mettre en œuvre des actions qui incitent la population à changer de comportement, par des actions d'information et d'animation ambitieuse ?
- **S'engager** dans la Com Com, le PETR, à **mettre en œuvre les ambitions de territoire** à énergie positive, portée par la région et 2 territoires en Aveyron ?
- **Porter au niveau** de la **Com Com** la réalisation de son plan climat (**PCAET**) ?

Le conseil municipal peut dès maintenant porter dans son programme ces actions :

- ✓ **Diminuer l'éclairage public** : fourniture de LED, extinction de 23 h à 5h, contrat énergie renouvelable avec le fournisseur d'électricité.
Toutes les actions doivent être bâties selon cette démarche du scénario Négawatt : efficacité énergétique, sobriété énergétique, énergie renouvelable (scénario qui a bâti les programmes énergétiques de la région, du parc des Grands Causses et de l'Aubrac).
- ✓ **Développer des alternatives à la voiture individuelle**, premier poste d'émission de gaz à effet de serre, particulièrement en zone rurale, plus de 30 % des émissions. Bus, transport à la demande (TAD), covoiturage, ces 3 modes sont complémentaires pour assurer le droit à une mobilité décarbonnée.
- ✓ **Rendre les espaces des centres bourgs apaisés** : limitation de la vitesse à 30-50Km/h, donner une vraie place au vélo, promouvoir l'auto partage, la voiture électrique partagée par investissement et location.
Nécessite d'embaucher un animateur sur cette question, a minima au niveau de la Com Com.
- ✓ **Baisser la consommation des logements**, deuxième poste émetteur (25 %).
Être exemplaire avec les bâtiments publics : bâtiments à énergie positive.
Promouvoir, aider les rénovations des particuliers, un animateur également aurait là un travail capital.
- ✓ **Arrêter l'artificialisation des sols** et particulièrement des zones fertiles.
- ✓ **Dynamiser les centres bourgs**, soulever la question des commerces pour éviter la fuite des consommateurs vers Rodez.
- ✓ **Baisser les émissions de l'agriculture, de l'alimentation**, poste également très émetteur, (de l'ordre de 40 % avec les émissions indirectes).
- ✓ **Initier une ceinture maraîchère et fruitière**, préempter des terres pour cela, promouvoir la bio vers la restauration collective et un régime plus végétal.
- ✓ **Informé** sur la maîtrise des **consommations numériques**, sur la **gestion des déchets**.
- ✓ **Développer les énergies renouvelables**, avec des financements citoyens et publics.
Photovoltaïque sur tous les bâtiments artisanaux et commerciaux, méthanisation des déchets, éoliennes (seul un bouquet énergétique complet permet de tenir nos engagements énergétiques), réfléchir à des réseaux de chaleur dans les bourgs.

On ne bâtit pas un programme de transition en quelques semaines, mais on peut s'engager dans des actions simples et créer, dès les premières semaines, une commission citoyenne, du type de la convention citoyenne actuelle initiée par les associations écologiques et le gouvernement (150 citoyens tirés au sort), avec 40 personnes tirées au sort sur la commune et animées par un professionnel.

Un jeu de question: page suivante !

Des questions et des réponses

Quels sont les objectifs de la France en matière de baisse de gaz à effet de serre ?

Diviser par 4 les rejets d'ici 2050 soit 75 % de baisse (depuis 1990). Chaque pays a ses objectifs en fonction de ses contributions historiques.

Objectif 2020 : baisse de 20 %, objectif atteint, mais sans compter les émissions dues aux importations, qui doublent nos rejets totaux.

Objectif 2030 : baisse de 40 %.

Combien rejette en moyenne un français (tonne de CO2 par an actuellement, et combien devra-t-il rejeter en 2050) ?

Il rejette **6 tonnes de CO2 par an** (Moyenne monde : 5 t, USA 16 t, Allemagne 10 t).

En 2050 un français devra rejeter pas plus de 1,5 tonne pour respecter nos engagements : c'est uniquement ce que l'on rejette actuellement par an pour se déplacer ; une voiture rejette 150 gr de CO2 par kilomètre en moyenne (150 gr x 10000 km par an = 1,5 t) ou un aller-retour Paris-New York en avion.

Les ménages représentent plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre, nous sommes donc un acteur direct de la transition.

Diviser par 4 ces émissions, qu'est-ce que cela veut dire en termes de diminution de la consommation d'énergie ?

Moins 30 % en 2030 (par rapport à 1990) **et 50 % en 2050**.

Nos consommations sont stables depuis ces dernières décennies, mais ne baissent pas.

Qu'est-ce que la neutralité carbone (objectif 2050 en France) ?

Les surfaces naturelles, forêts, cultures, zones humides, stockent le CO2 pour compenser les émissions de gaz à effet de serre, le territoire national devient ainsi neutre en rejet.

Les objectifs de la région en matière de transition énergétique sont les territoires à énergie positive.

Qu'est-ce qu'un Territoire à Energie Positive (TEPOS) ? L'Aveyron en est-il un ?

Produire l'énergie de ses besoins sur son territoire, sans énergies fossiles et sans nucléaire (besoins électriques et autres besoins : déplacements, logements, ...).

Seul le parc régional des Grands Causses en Aveyron est capable de tenir cet objectif, au vue des actions réalisées en Aveyron. Actuellement 60 % des besoins sont couverts par les énergies renouvelables sur ce PNR (Parc Naturel Régional) des Grands Causses.

Les zones rurales sont-elles moins énergivores que les métropoles ?

Non, car les déplacements y sont plus longs et les logements souvent des maisons individuelles moins performantes que l'habitat collectif.

Liens vers des documentations :

- « <https://cler.org/municipales-2020-tour-dhorizon-des-guides-pour-mettre-la-transition-energetique-au-coeur-du-prochain-mandat/> »
- « <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-05/datalab-46-chiffres-cles-du-climat-edition-2019-novembre2018.pdf> »
- « <https://www.parc-grands-causses.fr/des-actions/energie-et-climat> »
- « <https://www.canopee12.fr/index.php/les-dossiers/127-formation-transition-energetique-2> »